

L'article indo-européen et la particule japonaise

(「冠詞をさかのぼる」の仏訳)

1) Naissance des articles

*Sabaku*, le titre de la traduction en japonais d'une oeuvre romanesque de Le Clézio nous fait supposer que l'original français sera *Le désert*. Or il n'en est rien. Le vrai titre est *Désert*. La présentation sans article a de quoi nous rendre un peu perplexe sur la signification du titre, d'autant plus que le mot *désert* peut être à la fois un substantif et un qualificatif.

Le latin "articulus" qui donna "article" en français signifiait d'abord, "articulation, membre (de phrase)". Comme l'indique la terminologie japonaise *kanshi* (la couronne), l'article moderne se met ordinairement à la tête d'un substantif pour mieux le circonscrire. Les dénominations "article défini" et "article indéfini" en français distinguent plusieurs degrés d'intensité de la définition: fort, il s'agit de l'article défini (*le, la, les*); faible ou vague, de l'article indéfini (*un, une, des*). Le sens de l'article partitif (*du, de la*), contraction de la préposition *de* et d'un article défini, est proche de celui d'un indéfini. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la contraction *des* (*de + les*) sert à marquer le pluriel des indéfinis: *un* et *une*. L'article en général, appelé "mot outil", est plutôt un mot de fonction qu'un mot à plein sens. L'outil ne date pas de l'antiquité. Dans la grammaire latine, la catégorie des "articles" n'existe pas.

L'ancien grec diffère du latin ou du sanskrit puisque le grec possède dans sa grammaire toute une panoplie d'articles définis (*ho, hê, to, etc*) qui sont dérivés de vieux démonstratifs pronominaux (*ho, hê, to, etc*). La langue homérique connaît déjà l'emploi propre de l'article. Mais dans la plupart des cas, il servait, mis après un substantif, de pronom démonstratif ou de relatif. Le grec mycénien, antérieur au grec homérique, semble ignorer, d'après Pierre Chantraine (1), l'article. On sait que les démonstratifs-articles grecs (*ho, hê, to, etc*) remontent à la même origine que le démonstratif pronominal sanskrit *tad-* (et ses formes déclinaisonnelles) et son confrère gotique *thata*. C'est ce dernier *thata* qui donna naissance à toute une gamme de pronominaux anglais *this, that, these, those, thou, thee, they, them, their, then, there, thence, etc* ainsi qu'à l'article défini *the*. Rien d'aberrant si les vieux démonstratifs-articles grecs ou sanskrits étaient souvent mis non pas avant mais après

le substantif, car ces pronominaux faisaient fonction à la fois de déictiques et d'anaphoriques.

L'histoire de l'indo-européen peut se résumer au processus d'éternelles transformations, enclenchées, dans un équilibre originel de l'ensemble, par des forces de l'évolution socio-linguistique. L'apparition de l'écriture située vers 5 000 ans avant nous en Occident et vers 6 000 ans en Chine (2) aurait dévié sensiblement le cours d'évolutions du langage. Tandis que l'écriture, issue, en Occident, du système idéo-graphique du hittite et de l'ancien égyptien, aboutissait, par le stade syllabique du linéaire B, sorte de *kana* mycénien, au phonétisme de l'alphabet, les idées linguistiques indo-européennes changeaient de cadres : elles se dégageaient du monde mythique d'itérations sous l'empire de la voix et de ses résonances pour retomber dans celui de réflexions analytiques basées sur la fixation visuelle du logos, l'écriture. Les articles, nés de démonstratifs, n'étaient d'abord qu'un palliatif qui s'est pérennisé du fait de la nécessité grammaticale en quête d'une énonciation plus claire.

Le latin, ignorant la catégorie d'article, possédait cependant à leur place les démonstratifs (*is, hic, ille, etc*) qui fonctionnaient parfois comme de vrais articles définis. L'agglutination des particules aux substantifs est une vieille pratique dont l'habitude remonte à l'origine du latin. La désinence *-(e)s* (*-s* nominatif de *dominus*) aurait été une particule déictique originellement indépendante (3). D'où on peut supposer que la première signification des cas grammaticaux serait simplement déictique. Le déictique peut être un anaphorique. Celui-ci, emphatique ou atténuant, peut devenir une sorte d'article, lorsque, par exemple, l'usure phonétique du mot finit par affaiblir sa vertu démonstrative.

Les articles définis français (*le, la, les*) sont ainsi nés du démonstratif latin *ille* (à l'accusatif singulier, *illum* masculin, *illam* féminin; au pluriel, *illôs, illâs*). Au cours de son évolution vers une autre langue comme le français, le latin a usé et simplifié la déclinaison ainsi que la conjugaison aux désinences longtemps rigides, entraînant par là un flottement dans la distinction du nombre, du genre ou, pour le verbe, des personnes. Les démonstratifs aux fonctions originellement déictiques et souvent marqueurs de définition du sujet de la 3e personne (pour le verbe), commencent donc à servir d'articles définis (pour le substantif). L'emploi des articles, restreint tout au début de la langue française (au IXe siècle), commença à se développer au cours des siècles qui suivent. L'amuïssement de l'*-s*, signe du cas sujet, ou de l'*-e* (< *-a*) pour le féminin et l'impossibilité de recourir à la prononciation de la désinence pour préciser le nombre grammatical tendent à rendre obligatoire l'emploi des articles à la place des fonctions qui, ainsi, disparaissent. Au XVIe siècle, l'usage des articles est

généralisé en français.

Que les articles français sont nés pour remplacer les formes grammaticales en perdition, c'est un processus facile à suivre, puisque les causalités sont bien nettes. Mais les choses ont-elles vraiment procédé ainsi? Les démonstratifs en latin classique étaient des moyens servant à renforcer, à répéter emphatiquement ou à atténuer un substantif. De même, en latin vulgaire, il semble qu'on ait pu employer, par exemple, un démonstratif-article pluriel, de manière redondante, avant le substantif mis au pluriel explicité par une désinence. Car on pouvait craindre que la notion de pluralité ne soit pas assez fermement marquée par la désinence.

En Grèce antique, l'attique, dont la grammaire est connue par sa précision, n'a rien laissé tomber de ses anciens pronoms, tout en les conservant analysés, systématisés et classés en articles, pronoms démonstratifs ou relatifs. La conception des articles comme palliatifs à la perte des fonctions démonstratives peut donc être fautive. En français où, dans des formules juridiques surtout, on avait pu recourir au double ou au triple tour de système d'assurance linguistique contre détournement de texte, ce serait seulement au moment de l'établissement définitif du système des articles que la langue commença à se débarrasser, assurée, de l'usage ancien des désinences ou des flexions.

Les fonctions que les articles sont censés assumer pouvaient être remplies par d'autres moyens que les articles et l'étaient toujours dans des moments où la grammaire était dépourvue de système d'article.

## 2) Démonstratifs comme emphatiques

Nous avons dit plus haut que l'origine des articles indo-européens remontait au système des démonstratifs. Le pronom sanskrit (4) *tad-* (*sah* au nominatif masculin singulier), "désigne à nouveau, d'après le Dr Naoshirô Tsuji, un objet ou une personne susdite. Dans sa signification pleine, il correspond à (*ce*) dont on a parlé, (*ce*) dont on est au courant. Dans sa signification faible, il sert de pronom de la 3e personne. Rattaché au substantif, il sert d'article" (5). Il en est de même dans la langue homérique. En outre, ce qu'on appelle pronom démonstratif en sanskrit, mis devant un autre pronom démonstratif ou personnel, sert à le préciser pour nous inciter ensuite à prêter attention au prédicat : *sa tvam* "ce toi", *so'yam* (= *sah ayam* "ce ceci"), *so'ham* (= *sah aham* "ce moi"). Le sanskritiste français Louis Renou explique *so'ham* par "moi-même, moi que voici". Pour Franz Bopp, auteur de la *Grammaire comparée des langues indo-européennes* (traduction Michel Bréal 1866), il s'agit de

*hic ego*. Le démonstratif employé pour l'emphase ne se limite pas à la 3e personne. Pierre Chantraine note au début du chapitre des pronoms, à propos de *su*, pronom de la 2e personne du singulier : “un tour remarquable s’observe, notamment avec un impératif, dans l’emploi de *sù dè* ou *sú ge*, pour attirer l’attention, non sur le pronom personnel, mais sur le prédicat ou sur toute la préposition” (*op. cit.* p. 153). Dans la langue classique, la notion de personne s’exprime d’habitude par la désinence verbale. Dans ces conditions, l’emploi d’un pronom (surtout de la première et de la seconde personnes) peut accentuer, non pas le sujet mais le prédicat. La nuance peut donc s’approcher de celle du pronom couronné d’un démonstratif. Le Dr Tsuji dit dans l’ouvrage cité plus haut qu’on peut comprendre *so’ham* comme *sonoyôna watashi-wa* “ainsi, moi, je...” ou *soréyué watashi-wa* “donc, moi, je ...”. Il faut remarquer qu’ici, ce n’est pas sur le sujet, sur ce qui vient d’être énoncé, qu’on veut attirer l’attention, mais sur le prédicat, c’est-à-dire, sur ce qu’on va justement énoncer.

On peut éviter la gaucherie évidente de toutes ces traductions maladroites: *ce toi, ce ceci, ce moi, moi-même, moi que voici, ainsi moi je..., donc moi je...* en utilisant tout simplement les expressions japonaises avec *-wa* : *omae-wa* “Toi, tu...”, *kore-wa* “Cela...”, *Ore-wa, Watashi-wa* “Moi, je...”, etc.

### 3) Articles et particules casuelles japonaises *-wa* et *-ga*

On peut affirmer sans courir de grand risque que l’article défini employé pour le sujet peut s’exprimer en japonais par la particule postposée *-wa* (6), et l’article indéfini par *-ga*. La différence apparente entre la préposition de l’article occidental et la postposition de la particule japonaise n’est pas négligeable et, au moment où l’idée de liens génétiques entre l’indo-européen et le japonais est exclue a priori de toute discussion sérieuse, il est difficile de faire remonter jusqu’à une origine commune concrète la ressemblance de fonctions ainsi posée entre l’article et la particule. Mais la différence entre la préposition et la postposition n’est en aucune manière un mur insurmontable. Dans les langues anciennes où la plupart des prépositions étaient à un stade des adverbes indépendants, la postposition des démonstratifs fait partie des phénomènes tout à fait normaux. Dans certaines langues de l’Europe moderne aussi, telles que le roumain et le hongrois, on emploie, comme en japonais, des particules postposées pour rendre certaines relations casuelles. La postposition des particules est loin d’être une rareté linguistique.

Pour l’arbre généalogique de l’humanité, on ne peut plus contester l’origine africaine des hommes modernes. Les ossements humains trouvés en Ethiopie qui

devaient relier les hommes anciens aux modernes viennent d'être datés des alentours de 160 000 ans avant nous (7). Cette découverte des généticiens ne peut que renforcer l'hypothèse selon laquelle les ancêtres des modernes sont apparus en Afrique centrale aux environs de 100 000-200 000 ans avant nous.

Les recherches sur les langues indo-européennes ont marqué, il est vrai, de grands progrès. Mais les anciennes méthodes comparatives des langues avérées ne sont pas en mesure de nous faire remonter jusqu'au confluent du proto-japonais et de l'indo-européen. Les études génétiques des hommes modernes de l'équipe du professeur Luca Cavalli-Sforza de l'université de Stanford situent le peuplement distinct de l'Europe et de l'Extrême-Orient aux environs de 35 000-40 000 ans avant nous, tandis que, suivant Joseph H. Greenberg, linguiste-anthropologue de la même université, l'éclatement linguistique de l'eurasiatique unique en indo-européen et en nord-asiatique (coréen, aïnou et japonais) date de beaucoup plus tard. Cette date ne nous impressionne pourtant pas, car nos ancêtres ont certainement connu l'âge Jômon depuis plus de 10 000 ans.

#### 4) Du génitif au nominatif

Les articles définis, indéfinis ou zéro sont, pour les japonophones, difficiles à distinguer. Avec nos particules nominatives *-wa*, *-ga* et zéro, il en serait de même pour les francophones. En japonais, la notion bien arrêtée de sujet est quasi inexistante et le marqueur en est, de plus, très vague et fuyant. A propos des particules casuelles du ryûkyû (une ancienne langue japonaise), Yasutake Matsumoto déclare que "pour N(ominal)+*ga*, N(ominal)+*nu* (particule casuelle similaire à *ga*), l'emploi génitif est, du point de vue de la linguistique générale et de l'ancien japonais, antérieur au nominatif" (8). La formule: *wa-ga* kimi "mon seigneur, mon prince, mon bien-aimé" aurait été antérieure à la construction nominative: *na* "tu"-*ga* *musubishi* "as noué" *himo* "cordelette" "le petit noeud que tu m'as fait" (9). Dans *wa* "moi"-*ga* *naku* "pleurer" *namida* "larmes" "les larmes que je verse" (10), c'est-à-dire, *wa-ga* *namida* "mes larmes", l'emploi nominatif de *-ga* semble venir du génitif. On sait qu'en indo-européen aussi, la construction génitive précéda la nominative. La particule nominative *-s* qui serait venu d'un pronom démonstratif *-(e)s* s'employa pour le génitif, le nominatif ainsi que pour le marqueur du pluriel.

L'ancienne construction du sujet en japonais se passe souvent de particule casuelle. *Mukashi* "autrefois", *otoko* "un homme" *arikeri* "était". *Otoko* ... "L'homme"... Mais en japonais moderne, *-ga* tient lieu de l'article indéfini (un), alors que *-wa*, de l'article

défini (le). *Mukashi otoko-ga ita* (était). *Otoko-wa...* “Il était une fois un homme. L’homme...” et non pas : *Mukashi otoko-wa ita. Otoko-ga...* Ce serait : “Il était une fois l’homme. Un homme...”. L’emploi collectif exige un article défini : c’est-à-dire, soit *-wa*, soit zéro, jamais *-ga*. *Umi (-wa) kurashi*. “La mer est sombre”. La particule *-wa*, mettant en relief le sujet, nous fait imaginer en contrepartie d’autres états plus ou moins (c’est-à-dire, aussi) saillants : l’état du ciel, par exemple. *Umi-wa kurashi, sora-wa aoshi* “La mer est sombre, (mais) le ciel (est) bleu”. D’autre part, la phrase nominale telle que : *Umi kurashi* “La mer (est) sombre” ne nous incite pas particulièrement à nous occuper d’autres images de la nature. C’est que le sujet (la mer) est là en quelque sorte effacé. “Sombre (est) la mer”.

La particule *-ga* accentue le nom auquel elle est attachée, tandis que la particule *-wa*, le prédicat: *watashi-ga utau* (chanter) “(Ce n’est pas toi, mais) moi qui chante”. *watashi-wa utau* “Je (ne joue pas mais) chante”. Dans la phrase sans particule: *watashi utau* “je chante”, les deux éléments (sujet et prédicat) sont simplement juxtaposés, sans accent aucun ni sur le sujet ni sur le prédicat. La construction paratactique nous laisse indifférent aux rapports de causalité spatiaux, temporels ou autres entre les deux éléments : sujet et prédicat. La phrase n’est donc pas une présentation d’une opinion mais d’un simple constat perçu par le locuteur sans connotation temporelle ni causale. Le japonais exploite toutes les finesses de la phrase nominale. Entre *umi kurashi* “la mer (est) sombre” et *umi-wa kurashi* “la mer est sombre”, il existe une nuance à laquelle nous tenons mais qu’une langue pourvue d’un système sophistiqué d’articles et de la copule (être) ne pourrait pas rendre. La raison principale de nos embarras devant l’alternative offerte par l’emploi des articles défini, indéfini ou zéro vient de là. L’article zéro pourrait rendre compte de certains aspects de l’état sans particule de nos phrases à la composition paratactique.

Dans un de nos dialectes du nord, la vieille construction où ni possession, ni sujet ni prédicat n’est mis en relief a toujours cours: *wa-e* “ma maison” (littéralement, moi maison), *wa-hô* “mon côté” (moi côté), *wa-ku* “je mange (moi manger)”. Nous ne sommes pas habitués à construire des idées qu’il faut tout le temps élaborer à partir de notions chargées d’effets, de valeurs, de causalités ou de modes d’existence. Il semble qu’en japonais sans particule, on faisait primer la subjectivité de la communication aux dépens de l’exactitude et la rationalité du jugement. Ce qui importait, c’était l’art de faire deviner ses perceptions et non pas celui de convaincre avec des arguments. Mais cet art n’aurait eu de sens que dans une communauté sensiblement homogène comme dans le monde homérique.

## 5) L'origine de la particule *-ga*

Dans un parler nordique du Japon, la particule *-ga* se prononce *-nga*. Cette particule *-nga* ne s'emploie, après les vieux pronoms personnels *wa* (moi) et *nga* (<*na* "toi"), ni comme nominatif ni comme génitif : *wa yomu* "je lis", *nga hon* "ton livre". La particule nominative *-nga* peut être employée pour un autre pronom de la première personne du singulier, *ore* "je". *Ore (-nga) yomu* "je lis". Mais l'emploi de *-nga* n'est nullement recommandé, car elle accentue un peu trop le sujet *ore*. La prononciation de la particule *-nga* est exactement la même que celle du pronom de la seconde personne (parfois, de la première personne) au singulier : *nga*, auquel, croyons-nous, la particule est génétiquement reliée. Ce *nga* pronom remonte probablement au pronom *na* ("toi", parfois "moi" en ancien japonais et toujours "moi" en coréen).

Les particules japonaises *joshi*, ces mots-outils, ne datent pas de l'origine de la langue. De même que les prépositions indo-européennes sont sorties généralement des adverbes indépendants, les *joshi* japonais dérivent d'autres parties du discours indépendantes, c'est-à-dire, des thèmes au sens concret.

Susumu Ôno pense, lorsqu'il s'agit de la valeur phonétique de la particule casuelle *-ga* du VIII<sup>e</sup> siècle, à [ga] qu'il relie aux particules tamoules: *akam*, *aka* (11). L'alternance g / k n'est pas extraordinaire. Mais si la prononciation de la particule à l'époque de Nara n'était pas *-ga*, mais *-nga* avec un élément nasal comme cela se pratique toujours dans la partie nordique du pays, que signifierait cette curieuse comparaison *ga* (japonais) / *aka(m)* (tamoul)? Il nous semble hors de doute que la particule du centre *-ga* et les dialectales *-na* et *-nu* (*ame-na furu*, *ame-nu furu* "il pleut" pratiquées dans le sud du pays), loin d'être rattachées au lointain tamoul, se ramènent toutes à la même origine que *na* pronominale.

Shinkichi Hashimoto, dans son *Etudes sur la phonologie japonaise* (12), déclarait cependant, à propos de la langue de l'époque de Nara, que "la consonne nasale *-ng* (telles qu'elle apparaît dans *Nangasaki*, nom de ville, *kungi* "clou") semblait ne pas avoir existé à l'époque", alors que, suivant Bernhard Karlgren (*Etudes sur la phonologie chinoise*), qui laissa deviner au début du XX<sup>e</sup> siècle la phonologie japonaise de l'époque de Nara à travers les éléments phonologiques du chinois de l'époque, la valeur phonétique du caractère 蛾 "papillon nocturne" et du 我 (qui servait souvent à transcrire notre particule casuelle *-ga*) était *-nga* (13).

Hideyo Arisaka, dans son ouvrage posthume monumental: *Etude historique de la phonologie japonaise* (14), cite un passage d'un récit du séjour en Chine (à l'époque de la dynastie de Tang) du grand bonze Ennin (15) qui apprit la lecture du sanskrit par un

bonze indien. Dans le texte, Ennin (originaire de l'est, du département Tochigi actuel) nota que la gutturale-sonore *ga* sanskrite était notre 我 *ga* et la gutturale- nasale *na* était notre nasale *ga*. Par cette note, il voulait dire évidemment que *na* en sanskrit était prononcée *-nga*. Ce qui revient à dire que notre nasale *-nga*, dont on ne peut contester l'existence à l'époque, était toute proche de la gutturale nasale sanskrite *na*.

La pertinence de ces remarques nous fait penser que la particule casuelle japonaise *-ga* dérive de *-nga*, qui, à son tour remonte à *na* (16). Ce *na* n'est autre qu'un élément génitif de *mi-na-to* "lieu d'eau, port", *ma-na-ko* "point de l'oeil, pupille", *ta-na-gokoro* "coeur de la main, paume" ainsi qu'un pronom personnel *na* ("toi" ou parfois "moi"). Le lien du *joshi* avec un démonstratif est de prime abord insolite. Mais on a vu qu'en indo-européen, les démonstratifs étaient à l'origine des articles et, qu'en japonais, une partie de leurs fonctions était représentée par les *joshi* (17). Les fonctions des particules casuelles sont postérieures à celles des démonstratifs. Il en résulterait qu'au début avaient existé des particules au rôle démonstratif. Le pronom du nord du département d'Akita: *nga* "toi" est conservé comme *na* dans une partie du département Aomori situé à l'extrême nord du Honshû, alors qu'à Hanamaki, ville du département Iwaté, la forme est *una* (18); on a ajouté *u* pour bien la consolider.

On peut se demander ce que serait le composé : n+v (consonne n + voyelle). Dans son *Phénomène du nombre en indo-européen* (19), le linguiste Hisanosuke Izui énumère quatre radicaux principaux des pronoms indo-européens : *we-*, *ne-*, *yu-* et *me-*. Pour *ne-*, le savant japonais cite *nôs* latin, *ammes* grec (< *as-mes* < *ns-mes*) pour le pronom de la première personne du pluriel : *nâ* gathâ, *nô* grec pour la première personne du duel. Il est possible d'y ajouter *nau* sanskrit, pronom enclitique de la première personne du duel, *nah* également sanskrit, forme enclitique de la première personne du pluriel. Pour ces formes du pluriel ou du duel de la première personne, on sait que le tokharien, langue pratiquée à l'extrême est de la zone indo-européenne mais disparue avant le Xe siècle, connaissait le radical pronominal de la première personne du singulier concrétisé en *nä-*. Le pronom japonais *na* "toi" diffère de ces formes en ce qui concerne la personne. Mais en ancien japonais, on a quelques exemples d'emploi du pronom *na* à la première personne. En coréen moderne, *na* est de règle pour rendre "moi".

Nous venons d'exposer une petite idée sur un lien génétique entre articles indo-européens et particules casuelles japonaises. Très bientôt, M. Jean-Pierre Levet, professeur à l'université de Limoges et spécialiste du tokharien, présente ses idées (20) sur les pronoms démonstratifs, éléments d'importance majeure pour relier le proto-indo-européen et le proto-japonais.

(Susumu Kudo, univ. Meijigakuin, Tokyo) 11/08/03 à Takayama

Notes:

- 1) *Grammaire homérique*, tome 2, p. 165. Klincksieck 1981,
- 2) En une du journal *Tokyo-Shimbun*, 23/07/03
- 3) André Martinet : *Des Steppes aux océans*, Paris, Payot, 1986. Jean Haudry : *l'Indo-européen*, Paris, PUF. coll. *Que sais-je?*
- 4) Dans sa *Grammaire sanskrite* (Harvard Press, 15e impression en 1981 de la 2e édition en 1889), William Dwight Whitney ne distingue pas nettement les deux fonctions (pronoms et adjectifs) des démonstratifs, de sorte que c'est sous le même chapitre de *pronoms* que ces deux catégories de mots sont mentionnées.
- 5) *Grammaire sanskrite*, Tokyo, Iwanami, 9e impression en 1982 de la première édition en 1974.
- 6) La plupart des dictionnaires font venir *-wa* de *-ha* interjectif. Mais il y a lieu de croire que cette particule a quelque lien génétique avec une particule casuelle ryûkyû *-ba* (= *-wa* ou *-wo* japonais) et surtout avec un pronom ancien de la première personne du singulier *ba(-nu)* (équivalent de *waN*, "moi", en rûkyû du centre-nord). Ce pronom est encore pratiqué tel quel, tout près de Taiwan et du continent, dans un dialecte des îles Yaeyama-Miyako situées à l'extrémité sud-ouest de la zone ryûkyû. Les auteurs de l'article "ryûkyû" dans la collection des *Langues du monde* (Tokyo, Sanseido) pensent que *ba* est une altération postérieure de *wa*, "moi" en ancien japonais. C'est une conclusion qu'on peut tirer de leur conviction que le dialecte frontalier, soumis, selon eux, à des évolutions rapides est plus novateur que celui des îles du centre. Pour eux, le système ryûkyû en trois voyelles en principe (a, i, u) est un des résultats de contraction de plus de quatre voyelles antérieures (5: a, i, i, u, o dans le *Omorosôsi*, recueil de vieux chants rituels notés aux XVIe et XVIIe siècles). Pour Uemura, un des auteurs, le ryûkyû est une langue authentiquement japonaise dont l'introduction depuis Kyûshû dans les îles du sud peut être antérieure au XIe ou XIIe siècle. Elle aurait dominé la (les) langue(s) de substrat dont on ignore les éléments exacts. En revanche, une autre hypothèse avait été avancée par nombre de linguistes dont un des premiers est le linguiste anglais Basil Hall Chamberlain (1850-1935): il a fait remonter l'origine de la langue ryûkyû beaucoup plus loin, puisqu'il imaginait que le ryûkyû, avec le vocalisme de trois voyelles, représentait un état non pas évolué mais préhistorique du japonais. Masatake Okuzato, dans sa *Généalogie des la langue japonnaise* (Kyoto, Institut de Toponymie Japonaise, 1957), développe énergiquement cette thèse pour essayer de relier, par le biais de ryûkyû, le japonais à une langue du centre-nord du continent asiatique, au proto-mongol. D'après lui, le

ryûkyû, ainsi que le parler de Tôhoku (le nord-est du Japon), est un proto-japonais dérivé du proto-mongol. *Ba* et *wa(N)* ryûkyûs (*banu*, “moi” fait parallèle avec *wanu*, “toi” dans les îles périphériques du sud-ouest) viendraient, d’après lui, non de *wa*, “moi” en ancien japonais mais de *bi*, *ba(nu)*, “moi, nous” en mongol. Okuzato se contente pourtant de faire remonter notre langue au proto-mongol. Dans la perspective eurasiatique, nous sommes plutôt tenté de voir à l’origine non pas les *bi* ou *ba* mongols, mais le pronominal indoeuropéen v(V). Ce pronominal eurasiatique v(V) n’aurait-il pas donné non seulement *vôs*, “vous” latin, *vayam*, “nous” (probablement *ve* + *ayam* “ces personnes”) en sanskrit et *vâm*, “nous deux ou vous deux” et *vah*, “vous” enclitiques en sanskrit mais *wa* et *a* japonais (avec effacement de *w*), *ba* en ryûkyû du sud-ouest, *bi* ou *ba* en mongol et encore *wo*, “moi” en chinois? En discuter sérieusement serait l’occasion d’un autre article.

- 7) Revue scientifique *Nature* 12/06/03
- 8) *Kaishaku-to Kanshō*, périodique “Interpréter et apprécier” 1990, Tokyo
- 9) d’après le vers 3717 du *Mannyō-shū* (grand recueil poétique de l’époque Nara. Un des plus anciens documents de la langue japonaise).
- 10) vers 177 du *Mannyō-shū*
- 11) *Nihon-go Izen* “Avant la langue japonaise”, Tokyo, Iwanami, 1987
- 12) Tokyo, Iwanami, 1950
- 13) J.L. Pierson: *The Manyōshū*, Leyde 1929
- 14) Tokyo, Sanseidō, 1957
- 15) Ennin, alias Jikaku Taishi (794-864)
- 16) Il se peut que *nga* ne soit pas venu directement de *na* mais d’une forme redoublée telle que *n(a)na*.
- 17) Susumu Kudo : *Kakujoshi-no kigen* “Origine des particules casuelles en japonais”, in *Kokubungaku* “Littérature japonaise”, Tokyo, Gakutō-sha, 07/2001,
- 18) *Una kamota-no-ga?* “Tu t’en es occupé, toi?, Tu l’as taquiné, toi?” dans un manuscrit du conte *Kaze-no Matasaburō*, Kenji Miyazawa (1896-1933).
- 19) Tokyo, Taishū-kan, 1978,
- 20) *Tōzai*, 6, Limoges. Pulim 2003 (à paraître).